

## Commission de la Justice du 7 janvier 2015.

### *Question de M. André Frédéric au ministre de la Justice sur "la prison de Verviers"*

**André Frédéric** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, mes meilleurs vœux en cette période de post-fêtes. Je suis de très près un certain nombre de dossiers dans l'arrondissement de Verviers, qui est de mon ressort, monsieur le ministre, et en particulier les dossiers relatifs au secteur de la Justice.

Je vous ai interrogé il y a quelques semaines sur le palais de justice de Verviers; vous m'aviez dit que vous deviez vous concerter avec le ministre de la Régie des Bâtiments, je l'ai interrogé hier et une réponse partiellement satisfaisante m'a été adressée puisque l'État a décidé d'acquérir de nouveaux bâtiments pour héberger, en partie en tout cas, le palais de justice de Verviers. C'est une bonne chose.

Il reste néanmoins une question majeure relative à l'avenir de la prison de cet arrondissement. Cette prison a dû être fermée pour des raisons de sécurité il y a plusieurs mois puisqu'il suffisait de pousser de l'intérieur vers l'extérieur sur les pierres des murs pour en sortir, ce qui n'est pas, vous en conviendrez, la vocation première d'un établissement pénitentiaire. Dès lors, les points d'interrogation sont nombreux dans ce dossier.

J'aurais donc aimé, monsieur le ministre, que vous me disiez où en est le projet de reconstruction de la prison de Verviers qui est inscrite dans le masterplan Ter du gouvernement précédent. Quelles sont les décisions prises en la matière aujourd'hui? Techniquement, s'agira-t-il d'un partenariat public/privé? Quelle sera la capacité de cette prison et quel type de détenus y seront pris en charge?

Et plus important encore, disposez-vous d'un timing concernant les travaux et le retour de détenus à Verviers? Je sais que vous collaborez avec votre collègue de la Régie des Bâtiments à ce sujet mais il est important pour moi de savoir quelle est la position exacte du ministre de la Justice sur l'avenir de la prison de Verviers qui, je vous le rappelle, a des obligations particulières puisqu'elle couvre un territoire qui est l'arrondissement bilingue de Verviers, qui compte en effet 60 000 germanophones, et nous sommes très attentifs aux minorités linguistiques dans ce pays. Je vous remercie.

**Koen Geens**, ministre: Monsieur Frédéric, je vous présente mes meilleurs vœux.

La prison de Verviers a définitivement fermé ses portes en novembre 2013, comme vous ne l'ignorez pas. Les détenus et le personnel qui vivait ou travaillait encore dans l'établissement ont été transférés et mutés vers d'autres prisons, notamment à la prison de Lantin. Ces prisons se situant, comme Verviers, dans la région linguistique francophone, les règles linguistiques sont restées identiques.

Aucune décision définitive n'a encore été prise concernant la reconstruction de la prison de Verviers. Vous savez néanmoins qu'un nouveau projet avec 240 cellules individuelles a été inclus dans le Masterplan 3 et est donc à l'étude.

Je ne puis vous donner davantage de détails à l'heure actuelle, mais je ne manquerai pas de vous tenir informé dès qu'une décision politique aura été prise au sein du gouvernement concernant le Masterplan 3.

**André Frédéric** (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, je vous remercie. Je m'engage à rester attentif au dossier et à vous réinterpeller, le cas échéant.